



**POINT DE PRESSE SUR
LA REPOSE A L'EPIDEMIE DE CHOLERA
AU CAMEROUN
17 septembre 2018 à Yaoundé**

**PROPOS LIMINAIRE DE MONSIEUR LE MINISTRE DE LA SANTE
PUBLIQUE**

Mesdames et Messieurs les journalistes,

Une fois de plus, je tiens à vous souhaiter la bienvenue dans cette salle de Conférence du Ministère de la Santé Publique.

En effet, sur les Hautes Instructions du Premier Ministre Chef du Gouvernement, j'ai conduit les 15 et 16 septembre 2018, une mission d'évaluation de la réponse apportée par le Gouvernement à l'épidémie de choléra dans la région du Nord et du niveau de préparation de la Région de l'Extrême Nord à une éventuelle propagation de la dite épidémie.

Mesdames et Messieurs

Permettez-moi de vous rappeler que le choléra est une maladie diarrhéique à fort potentiel épidémique dont on peut mourir en quelques heures en l'absence de traitement.

Elle se transmet par l'ingestion d'aliments ou d'eau contaminés par le bacille *Vibrio cholerae* et par le contact avec des personnes malades et/ou décédées du choléra.

Depuis quelques années, on observe une nette recrudescence des cas de choléra en Afrique et cette maladie est désormais considérée comme une endémie dans les pays du bassin du Niger, du Lac Tchad et du bassin du

(Word to PDF - Pas enregistré) <http://www.word-to-pdf.abdio.com/>

Congo.

Le Cameroun, pays d'Afrique centrale n'est donc pas en reste face à cette recrudescence des cas de choléra.

En effet, depuis 1971, date à laquelle les premiers cas de choléra ont été notifiés (2000 cas), l'incidence est en nette croissance au fil des périodes épidémiques (4 000 cas en 1991, 5 786 cas en 1996, 8 000 cas en 2004, 10 759 cas en 2010, 23 152 cas en 2011 et en 2014, 971 cas).

Les Régions les plus sensibles étant le Littoral et la zone Septentrionale (Adamaoua, Extrême-Nord et Nord).

Le risque de survenue d'une épidémie de choléra est donc une préoccupation constante des services de surveillance épidémiologique du Ministère de la Santé Publique.

C'est ainsi que j'ai été alerté depuis le mois de février 2018 de la survenue d'une épidémie de choléra au Nigéria, dans les Etats d'Adamawa et Borno, frontaliers de nos Régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême Nord.

C'est dans ce contexte qu'à la date du 18 mai 2018, deux Districts de santé de la région du Nord (Mayo Oulo et Golombé), frontaliers avec le Nigéria sont entrés en épidémie.

Le plan de riposte régional a aussitôt été activé sous la coordination du Gouverneur de la Région du Nord.

Par la suite, la Région du Centre a notifié un cas dans le District de santé de Djoungolo le 11 juillet 2018.

Face à cette situation, j'ai officiellement déclaré le Cameroun en épidémie le 14 juillet 2018.

Mesdames et Messieurs,

Depuis lors, notre plan d'urgence de riposte au Choléra a permis de stopper

(Word to PDF - Pas enregistré) <http://www.word-to-pdf.abdio.com/>

l'épidémie dans la Région du Centre, le dernier cas datant du 27 août 2018.

Les régions de l'Extrême-nord et de l'Adamaoua identifiées comme à haut risque, n'ont à ce jour enregistré aucun cas.

Un cas isolé, importé de la Région du Nord a été déclaré dans la Région du Littoral le 07 septembre 2018 et bien maîtrisé.

Le bilan global au 16 septembre 2018 fait état de 310 cas suspects notifiés dont 27 décès.

Je tiens à préciser qu'en période épidémique, tout cas de diarrhée aiguë accompagnée ou non de vomissements est considéré comme cas suspect.

Précisément donc, seule la Région du Nord continue d'enregistrer des cas suspects avec notamment à date, 10 cas Hospitalisés et stabilisés (2 à Ngong, 6 à Pitoa, 2 à Poli) .

Mesdames et Messieurs

Afin de juguler cette épidémie dans les meilleurs délais dans la Région du Nord et de continuer à préserver les autres régions d'une éventuelle propagation, j'ai instruit d'une part le renforcement du plan de riposte d'urgence dont les principaux axes sont : la coordination, la surveillance épidémiologique, le WASH, la sensibilisation, la prise en charge gratuite des cas et l'information régulière des populations.

Et d'autre part, depuis le 16 septembre 2018, j'ai décidé le renforcement du dispositif de riposte pour une durée d'un mois, sous la coordination du Gouverneur de la Région du Nord, par un groupe d'une quinzaine d'Experts constitué d'Epidémiologistes de terrain du Ministère de la Santé Publique et des Partenaires techniques.

(Word to PDF - Pas enregistré) <http://www.word-to-pdf.abdio.com/>

Mesdames et Messieurs,

Aussi, en cette période de veille électorale, génératrice de déplacements et de rassemblement des populations, J'appelle à respecter strictement les mesures élémentaires d'hygiène suivantes :

- **utiliser systématiquement les latrines ou les W.C. ;**
- **se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon surtout avant de manger et au retour des toilettes ;**
- **laver les aliments et les consommer bien cuits ;**

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais exprimer ma gratitude à mes collègues en charge des Ministères de l'Eau et de l'Energie, de la Communication, des Enseignements Secondaires, de l'Education de base, pour leur forte implication non seulement dans la gestion de cette épidémie mais aussi, dans notre stratégie globale de lutte contre le choléra.

Au nom du Gouvernement, je réitère mes remerciements à tous les partenaires techniques et financiers sous le leadership de l'OMS, à tous les intervenants du dispositif de riposte (Autorités administratives, religieuses, traditionnelles, personnel de santé, personnel technique et Agents communautaires) et aux médias pour leur engagement pour stopper cette épidémie dans les meilleurs délais.

Je vous remercie pour votre aimable attention.